

## Réouverture des écoles primaires et maternelles le 8 juin

Après plusieurs semaines de préparation en lien avec les services du rectorat et de la préfecture, la ville de Saint-Paul rouvre l'ensemble de ses écoles maternelles et primaires dans la deuxième semaine de juin, plus précisément le 8 juin prochain.

Avec l'annonce des mesures de confinement le 17 mars dernier, le gouvernement avait pris la décision de fermer l'ensemble des établissements scolaires. En partenariat avec le rectorat, la municipalité s'était alors assurée qu'une continuité pédagogique était maintenue notamment vis à vis des enfants rencontrant des difficultés ou en décrochage scolaire.

Dès l'apparition des premiers signes d'une amélioration de la situation sanitaire, les services municipaux ont été mobilisés afin de préparer un retour des élèves dans les classes. Une réouverture des écoles dans des conditions de sécurité sanitaire garanties aussi bien pour les enfants que pour l'ensemble du personnel de la communauté éducative. Ainsi, face aux grandes difficultés d'application du protocole Blanquer, négociations ont dû être engagées avec le rectorat et l'État. Le protocole d'accueil a été revu et adapté à la réalité locale. Les élèves de Saint-Paul pourront à nouveau retourner à l'école dans un peu plus d'une semaine selon des règles sanitaires strictes mais aussi selon le quota fixé par ce même protocole. Le rectorat via les chefs d'établissements organisera l'accueil des enfants au sein des établissements scolaires du premier degré.